

# Le Budget participatif est à portée de main!

**Vous avez des idées ou un projet pour développer le quartier ? Vous ne savez pas comment le rédiger et le présenter à la Ville pour avoir un soutien financier ? Pour le présenter à la nouvelle édition du Budget participatif, un accompagnement professionnel vous est offert gratuitement, tout près de chez vous!**



© Gaëtan Da Cruz

Grâce à la collaboration établie entre la Ville de Lausanne et la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASL), l'équipe du Centre et l'Association de quartier Prélaz-Valency sont heureux de pouvoir rendre le Budget participatif encore plus accessible.

Tout groupe de minimum trois personnes, collectif ou association, peut obtenir informations et soutien de l'équipe d'animation pour formuler leur projet, le présenter, le faire concourir afin de potentiellement pouvoir bénéficier du Budget participatif.

C'est quoi le budget participatif ?

Le Budget participatif est un dispositif de la ville de Lausanne, lancé en 2019, qui offre deux formes de participation. Il permet d'abord aux Lausannois·es de développer des projets visant à améliorer leur qualité de vie et la cohésion

sociale au sein de leur quartier. Dans un deuxième temps, le Budget participatif donne la possibilité aux citoyen·ne·s de décider de la répartition du budget total de 200'000.- CHF entre les divers projets proposés. Pour cela, ils·elles ont la possibilité de faire va-

loir leur voix, soit à l'aide d'un bulletin de vote nominatif reçu par courrier au domicile, soit en se rendant auprès d'une des urnes réparties dans la ville, soit à travers un vote électronique. Les projets retenus peuvent obtenir jusqu'à 20'000.- et un maximum de 10'000.- pour des projets de type évènementiel.

Afin de pouvoir être éligibles, les projets doivent être portés par au moins un·e membre habitant la commune de Lausanne ou être parrainés par 10 personnes qui vivent ou ont des relations dans le périmètre géographique où l'action sera développée.

Quelle temporalité ?

Le Budget participatif s'articule en 5 phases qui comptent le dépôt du projet – au printemps ou en automne (décision de la Municipalité à suivre) – puis une étude de faisabilité sera effectuée. Par la suite une votation sur les projets aura lieu puis ils seront ensuite réalisés.

Le tout s'étendra de ce printemps à l'automne 2025.

Toutes les informations et les détails concernant cette planification peuvent être obtenues au Centre socioculturel.

Être accompagné·e·s, où et comment ?

Le Centre socioculturel de Prélaz-Valency propose toutes sortes d'activités hebdomadaires et ponctuelles pour les enfants, les jeunes, les adultes, le quartier. Il se situe derrière la Coop de Prélaz au Chemin de Renens 12C, 1004 Lausanne. L'équipe est présente peu avant et peu après les différentes activités qu'elle anime.

L'équipe sort une fois par semaine se rendre sur différentes places du quartier à l'occasion de l'animation des «Mardis dé-Centres». Equipée d'un triporteur, elle apporte des aménagements éphémères de tables, chaises, jeux, et informations pour provoquer des rencontres et partager des moments.

A ces occasions, il est possible d'entrer en contact avec l'équipe et prendre rendez-vous pour évaluer et organiser l'accompagnement adapté. Il est également possible d'écrire à l'adresse [info@prelaz-valency.ch](mailto:info@prelaz-valency.ch) ou appeler au 021 544 61 61. Retrouvez notre programme d'activités sur [www.prelaz-valency.ch](http://www.prelaz-valency.ch)

**Pour l'équipe d'animation:  
Gaëtan Da Cruz**